

FICHE DE SÉCURITÉ



SOIN POUR LE CONTOUR DES YEUX

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

Nom du produit:	Soin pour le contour des yeux
Description du produit :	Produit pour animaux. Réservé à l'usage des animaux de compagnie.
Fabricant/Fournisseur :	Bubimex SARL
Adresse	ZI la lauze 2 rue Saint Exupéry 34430 Saint Jean de Védas
N° de téléphone	+33 (0)4 67 50 96 97
N° de fax	+33 (0)4 99 54 82 11
Date de révision FDS	8 Août 2018
Remplace la FDS	20 Juillet 2017

Fiche de données de sécurité selon la norme OSHA's Hazcom Standard (29 CFR 1910.1200)

Numéro d'appel d'urgence

Bubimex France: +33 (0)4 67 50 96 97

France: +33 1 40054848 Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris (24/7)

Belgique: +32 70245245 Centre antipoison Brussel (24/7)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) N° 1272/2008

Irritation oculaire (Catégorie 2)

Catégorie de danger aquatique chronique 3



Mention d'avertissement

AVERTISSEMENT

2.2 Élément d'étiquetage

Déclaration(s) de danger

H319

Provoque une irritation des yeux.

H315

Provoque une irritation cutanée

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Mention(s) préventive(s)

P101

Si un avis médical est nécessaire, avoir le contenant ou l'étiquette du produit à portée de la main.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

H412

Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Conseils de prudence

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes.
Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire.
Continuer à rincer.

P333+P313

Si une irritation de la peau ou une éruption cutanée se produit :
Obtenir un avis médical/attention

P337+P313

Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir un avis
médical/attention.

Mention(s) préventive(s)
Stockage

Aucun

Mention(s) préventive(s)
Élimination

P501

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations
locales

Autres dangers:

L'ingestion peut nuire à la santé. Des effets cumulatifs peuvent
résulter de l'exposition.

REACH - Art.57-59 : Le mélange ne contient pas de substances
extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression de
la FDS.

3. Composition/informations sur les composants

Component Name	Numéro CAS	Numéro EC	Concentration	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
EDTA disodique	6381-92-6	205-358-3	0.1%-0.2%	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4, Toxicité aiguë (cutanée) Catégorie 4, Toxicité aiguë (inhalation) Catégorie 4, Corrosion/irritation de la peau Catégorie 2, Irritation des yeux Catégorie 2, STOT - SE (Resp. Irr.) Catégorie 3, Toxicité aquatique chronique Catégorie de risque 3 ; H302, H312, H332, H315, H319, H335, H412
Sulfate de zinc	7446-20-0	N/A	0.1%-0.5%	Toxicité aiguë (par voie orale) Catégorie 4, Lésions oculaires graves Catégorie 1, Danger aquatique aigu Catégorie 1, Chronique Catégorie de danger aquatique 1 ; H302, H318, H400, H410
Glycérine	56-81-5	200-289-5	10%-15%	N/A
Triéthanolamine	102-71-6-3	N/A	<0.1%	N/A
Chlorure de Lauralkonium	8001-54-5	264-151-6	0.05%-0.1%	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4 ; Toxicité aiguë (cutanée), aiguë Toxicité (Inhalation) Catégorie 4; H302, H312, H332
Chlorure de sodium	7647-14-5	231-598-3	1%-2%	N/A
Acide borique	10043-35-3	233-139-2	0.2%-0.5%	Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B ; H360FD

Propylène glycol	57-55-6	200-338-0	3%-5%	N/A
Eau déminéralisée	7732-18-5	215-185-5	76.2%- 85.45%	N/A

4. Premiers secours

En cas d'ingestion

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir, sauf indication contraire, le faire par un centre anti-poison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, quitter la pièce et respirer à l'air libre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Information pour le médecin

Traiter symptomatiquement.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux matériaux environnants.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:

Peut libérer des vapeurs dangereuses lors d'un incendie.

Équipement de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Porter des vêtements de protection appropriés. Essuyer et transférer dans des contenants appropriés pour la récupération ou l'élimination. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.

7. Manipulation et stockage

Conserver dans le récipient original dans un endroit frais et sec. Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas stocker près des aliments. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux pendant l'entreposage. Porter des vêtements de protection appropriés. Éviter le contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Conserver à température ambiante entre 5 °C et 35 °C.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Normes d'exposition professionnelle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si elles existent.

Sulfate de zinc:

Aucun n'a été établi

Chlorure de Lauralkonium:

Aucun n'a été établi

Acide borique:

Aucun n'a été établi

Propylène glycol:

Aucun n'a été établi

Glycérine:

Aucun n'a été établi

Mesures de contrôle technique

Aucune mesure spécifique nécessaire. Une bonne ventilation générale de la pièce devrait permettre de contrôler les niveaux aéroportés.

Protection respiratoire

Non requis dans les conditions normales d'utilisation. Les toiletteurs professionnels et ceux qui ont un usage répété et des expositions prolongées devraient envisager l'utilisation d'une protection respiratoire s'il existe un risque d'exposition de concentrations de vapeur. Le respirateur spécifique choisi doit être basé sur la concentration dans l'air trouvée sur le lieu de travail et ne doit pas dépasser les limites de fonctionnement du respirateur.

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection du corps

Tablier imperméable

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique	liquide
Couleur	incoloré
Odeur	
pH	4-6
Intervalle d'ébullition /	
Point d'ébullition (°C/F)	Aucune donnée disponible
Point de fusion (°C/F)	Aucune donnée disponible
Point d'éclair (PMCC) (°C / F)	Non inflammable
Limites d'explosion (%)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Chaleur – hautes températures

Matériaux à éviter

Oxydants forts - acides forts – bases fortes

Polymérisation hasardeuse

Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone – composés organiques

11. Informations toxicologiques

Informations générales

Toxicité aiguë (voie orale):	DL50 > 5000 mg / kg
Irritation des yeux:	Non irritant
Irritation cutanée:	Non irritant

12. Informations écologiques

Informations générales

Facilement biodégradable, non écotoxique.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales applicables

14. Informations relatives au transport

Contactez le fournisseur pour obtenir des informations sur le transport.

Informations générales : Transport suivi ADR, IMDG, IATA

Numéro ONU: Pas un produit dangereux selon Transport suivi ADR, IMDG, IATA
- Classe: -----

15. Informations relatives à la réglementation

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et à ses adaptations - dans la mesure où elles sont applicables : 98/24/CE, 92/85/CE, 94/33/CE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, Commission.

Règlement (UE) 2015/830, Règlement (CE) n° 1272/2008 et leurs amendements ainsi que la législation britannique suivante : - le contrôle des substances dangereuses pour la santé. (COSHH) 2002 - COSHH Essentials - Gestion de la réglementation en matière de sécurité et de santé au travail 1999.

Autres informations Pour animal de compagnie seulement

16. Autres informations

Abréviations et acronymes

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

BOD: Biological Oxygen Demand

CAS#: Chemical Abstracts Service Number

FIFRA: Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act

IARC: International Agency for Research on Cancer

LC50: Lethal Concentration 50%

LD50: Lethal Dose 50%

N/A: Denotes no applicable information found or available

NTP: National Toxicology Program

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PEL: Permissible Exposure Limit

STEL: Short Term Exposure Limit

TLV: Threshold Limit Value

TSCA: Toxic Substance Control Act

Pour plus d'informations, appelez: **+33 (0) 4 67 50 96 97**
Préparez par: **Bubimex France SARL**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.